

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 septembre 2020

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal :	11	
- en exercice :	11	
- qui ont pris part à la séance :	09	
- votants	11 (dont 2 pouvoirs)	
Date de convocation :	10/09/2020	Date d'affichage : 10/09/2020

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le quatorze septembre deux mil vingt à 20 h 15

Présents : Mmes ARSAC Pascale – ASTIER Marielle – PERRIN Marie-Josèphe – RENARD Brigitte
Mrs BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien – COEUILLET Christophe – DI BENEDETTO Vincent –

Absents excusés Mr ALINS Franck – pouvoir donné à Mr COEUILLET Christophe
Mr VERNERET Jacques – pouvoir donné à Mme ARSAC Pascale

Secrétaire de séance : Mme RENARD Brigitte

OBJET : Décision modificative n°1 pour équilibre des comptes 040 et 042– M49 Budget Eau

Le Maire rappelle au conseil municipal que lors de l'exécution budgétaire, la collectivité effectue des opérations dites réelles et d'autres opérations qualifiées d'ordre. Ces opérations d'ordre n'ont pas de conséquence sur la trésorerie, elles ne représentent que des jeux d'écriture et doivent être équilibrées.

Les opérations d'ordre de transfert entre sections du chapitre 040 (section investissement) et du chapitre 042 (section fonctionnement) regroupent les amortissements. Les dépenses du chapitre 042 doivent toujours être égales aux recettes du chapitre 040. Or dans l'élaboration du budget primitif 2020, ces opérations ne sont pas équilibrées :

040 (recettes d'investissement)	=	41 243,00 €
042 (dépenses fonctionnement)	=	34 243,00 €
Soit un déséquilibre de		7 000,00 €

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des votants, **DECIDE de procéder au vote de virement de crédits sur le budget de l'eau de l'exercice 2020** pour équilibrer ces écritures et réduire le chapitre 040, soit le compte 25158 de 7 000,00 € :

CREDITS A OUVRIR :

Chapitre	Compte	Nature	Montant
10	10222	FCTVA	+ 7 000,00 €

CREDITS A REDUIRE :

Chapitre	Compte	Nature	Montant
040	25158	Autres	- 7 000,00 €

Et ont les membres présents signés au registre
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS

Le Maire,
Jean-Bernard CHARPENEL

